

Déclaration préalable

Conseil Supérieur de l'Education du jeudi 15 décembre 2022



Monsieur le président, Monsieur le directeur général, Mesdames et Messieurs les membres du Conseil,

La FCPE ne cessera jamais de revendiquer qu'un fonctionnement éclairé de la démocratie scolaire et un dialogue apaisé et respectueux entre les équipes éducatives et les parents sont une condition nécessaire pour la réussite et le bien-être des enfants. En un mot, coéduquer. Les résultats des élections des représentants des parents d'élèves ont été communiqués la semaine dernière, nous restons la première fédération de parents d'élèves engagés dans et pour l'école publique, laïque, obligatoire et gratuite. La FCPE s'est une fois encore mobilisée dans les territoires pour mener une campagne de proximité, l'ensemble des bénévoles a donné de son temps pour expliquer toute l'importance du choix de représenter les parents dans chaque établissement public.

Une participation en hausse pour la première fois depuis bien longtemps est pour nous un signal important de parents qui s'investissent et ce malgré une non-communication d'envergure pour le premier scrutin national et seul scrutin annuel existant dans notre pays. Oui la démocratie scolaire est bien la première voie pour faire évoluer l'école, cela mérite une campagne de communication publique à la hauteur de ces enjeux.

L'arrivée de l'hiver a accéléré la communication autour des prévisions de zones sans courant. La FCPE prend acte et regrette vivement l'impossibilité technique de ne pas couper l'électricité dans les 60 000 établissements scolaires. A ce titre, nous demandons des consignes nationales pour les directeurs, les chefs d'établissements et les enseignants. Nous serons exigeants et attentifs à ce que les enfants ne soient pas chargés de devoirs supplémentaires ces jours-là.

De la même façon, nous refusons tout enseignement en distanciel sur cette demi-journée ou journée de fermeture, nous demandons le report systématique des évaluations prévues sur ces jours et demandons qu'il n'y ait pas de sanction en cas d'absence sur l'éventuelle demi-journée de réouverture.

Nous demandons des mesures claires également pour que les parents ne soient pas pénalisés professionnellement pendant ces périodes sans électricité, avec les enfants sans école ; tout comme si coupures il y a, qu'elles ne soient pas systématiquement dirigées vers les mêmes territoires, publics ou établissements scolaires. Nous demandons des concertations locales avec tous les acteurs de la communauté éducative. Nous y serons attentifs.

Avec l'arrivée de l'hiver nous constatons une nouvelle fois que le bâti scolaire n'est pas adapté aux impacts du réchauffement climatique. Nous ne cessons de le dire depuis des années et attendons que l'Etat se mobilise pour accompagner les collectivités locales dans un plan d'investissement massif pour rénover les passoires énergétiques, rénover les établissements scolaires. L'attentisme n'est plus acceptable. Nous sommes choqués de constater que dans certains établissements scolaires les élèves grelottent de froid. Ce n'est pas admissible et nous demandons à l'Etat de contraindre les collectivités à chauffer correctement quoi qu'il en coûte les établissements scolaires pour qu'ils accueillent dignement les élèves et garantissent leur bien-être !

L'anxiété, la pression sont présentes dans le système éducatif, et plus encore, à quelques jours de l'ouverture de Parcoursup pour les candidats. Il est grand temps de lever la pression à la note. Nous notons les avancées pour les mathématiques à la rentrée prochaine, néanmoins, une nouvelle fois, les mathématiques resteront toujours la clef sélective prioritaire scolaire et post-bac.

L'obligation de poursuite de formation jusqu'à 18 ans ne sera effective qu'avec une politique nationale d'orientation, qui construise des passerelles entre toutes les voies des lycées, sans hiérarchie. Les grandes réformes des voies des lycées ne sont pas achevées, et depuis septembre, une réforme est à l'œuvre dans la voie professionnelle. La FCPE participe et fait

entendre la voix des élèves et des parents : Construire son projet d'orientation ne tient pas sur des notes et bien, sur un choix de projet de vie ; Un élève est avant tout un enfant ou un adolescent.

C'est notre dernière séance de l'année 2022, et nous souhaitons rappeler avant toute chose que le premier devoir de l'Etat est bien d'éduquer et de protéger l'enfance et la jeunesse. Le dernier baromètre IPSOS sur la santé des adolescents doit être la boussole qui guide les politiques publiques éducatives.

Rappelons ces chiffres, ô combien éloquents et si peu médiatisés, en ces temps de stress électrique. Un adolescent français sur deux souffre de symptômes d'anxiété ou dépressifs. Un adolescent sur trois est en suspicion d'état d'anxiété généralisé, soit une hausse de près de 25% depuis un an. 17 % des adolescents se déclarent envahis par des idées suicidaires et près d'un adolescent sur trois déclare avoir été victime de cyberviolence.

La FCPE le dénoncera encore et toujours, les politiques éducatives se construisent bien en premier lieu sur une réponse adaptée aux besoins de tous les enfants. Où sont les lignes budgétaires pour le recrutement de personnels éducatifs, sanitaires et sociaux ? Que vivent les trop nombreux enfants en situation de handicap sans possibilité de fréquenter l'école ? Pas d'AESH, pas de places en ULIS. Où sont les actions préventives ?

Malgré tous ces constats bien sombres, nous apprenons que le nombre d'enseignants va encore baisser l'année prochaine ! il est temps de cesser cette approche qui consiste à arguer de la baisse démographique pour justifier ces baisses qui impactent lourdement le quotidien des élèves, des enseignants et de tous les membres de la communauté éducative. La baisse démographique ne doit plus être une cause mais une chance. Oui, une chance pour mieux accueillir les élèves, diminuer les effectifs des classes, prendre en compte leurs besoins et ainsi garantir leur bien-être.

L'école publique mérite cette ambition et nous formulons fermement le vœu que 2023 soit l'année de la rupture avec ses baisses drastiques qui fragilisent tout le système éducatif auquel nous tenons tant.

Nous adressons à tous les membres du Conseil supérieur de l'éducation et à l'ensemble des membres de la communauté éducative nos meilleurs vœux pour l'année 2023.